



**1 - FRAIS ADMINISTRATIFS : 57 €** par élève pour l'année.

**2 - CONTRIBUTION FAMILIALE : tarif mensuel sur 10 mois.**

▶ **Collège : 36 €** ▶ **Lycée général : 41 €** ▶ **Lycée professionnel : 49 €**

**Réduction sur contribution familiale :**

▶ **- 30 %** sur la scolarité d'un deuxième enfant ▶ **Gratuité** sur la scolarité d'un troisième enfant

### 3 - AIDES AUX FAMILLES

**Manuels scolaires :** ▶ Les livres sont **GRATUITS POUR TOUS LES ÉLÈVES** en collège et en lycée. Les livres détériorés seront facturés.

**Bourses :** ▶ **En Collège :** le dossier est à retirer **début septembre** auprès de l'établissement.

▶ **En Lycée :** le dossier est à établir **en classe de troisième** (durant le 2<sup>e</sup> trimestre).

### 4 - MODE DE RÈGLEMENT : une facture annuelle est établie début octobre.

▶ **Prélèvement Automatique :** le 10 du mois sur 10 mois. Du 10 octobre au 10 juillet.

▶ **Espèces ou Chèques :** merci de libeller le chèque à l'ordre de "OGEC Saint Julien".

Vos factures sont consultables sur le site **EcoleDirecte** → € → **Vos factures**. Dans le cadre d'une démarche de développement durable, nos factures sont dématérialisées. Néanmoins, à votre demande vous pouvez recevoir votre facture en version papier.

### 5 - TARIFS RESTAURATION : l'établissement dispose d'un service **SELF** et d'une **CAFÉTÉRIA**.

#### ▼ TARIFS SELF : 3 formules au choix

SELF F1	SELF F2	SELF F3
Plat chaud garni + 1 choix parmi entrée ou fromage ou dessert	Plat chaud garni + 2 choix parmi entrée ou fromage ou dessert	Plat chaud garni + entrée + fromage + dessert
<b>5,20 €</b>	<b>5,50 €</b>	<b>5,80 €</b>

#### ▼ TARIFS CAFÉTÉRIA : 3 formules au choix

CAFÉT F1	CAFÉT F2	CAFÉT F3
<b>4,90 €</b>	<b>5,20 €</b>	<b>5,80 €</b>

Les lycéens ont la possibilité de déjeuner **3 fois par semaine** à la **cafétéria** en composant eux-mêmes leur menu.

▶ **RÉGIME EXTERNE :** facturation au nombre réel de repas consommés par votre enfant.

Vous pouvez voir les consommations de votre enfant au SELF et à la CAFÉTÉRIA ainsi que le solde de votre compte sur : **EcoleDirecte** → € → **Vos porte-monnaie**.

Pour régler les consommations : soit en espèces, soit par chèque libellé à l'ordre de "OGEC Saint-Julien" (merci de noter au dos du chèque le nom de l'élève).

▶ **RÉGIME DEMI-PENSIONNAIRE :** un **forfait restauration de 72 €** par mois est facturé, quelle que soit la formule choisie SELF F1, SELF F2 ou SELF F3 (voir tableau tarifs restauration ci-dessus).

### 6 - TARIFS RÉGIME INTERNAT : les élèves sont hébergés sur le site de La Visitation.

Le prix de l'internat comprend : l'hébergement en chambre double + le petit déjeuner + le déjeuner + le goûter + le repas du soir.

2 formules : ▶ **INTERNAT 3 NUITS : 250 €** par mois. ▶ **INTERNAT 4 NUITS : 290 €** par mois.

Une absence de 15 jours consécutifs fera l'objet d'une régularisation comptable.

Chaque élève dispose d'une clef pour sa chambre. **Une clef perdue sera facturée 30 €.**

